

**40^e ANNIVERSAIRE
D'AMNESTY
INTERNATIONAL**

Peter Benenson a accepté que les propos suivants soient repris à l'occasion du 40^e anniversaire de l'organisation

Index AI : ACT 30/009/01

« Le 28 mai 1961, le journal The Observer a publié un article dont j'étais l'auteur et qui a constitué l'acte de naissance d'Amnesty International. Il commençait ainsi : "Ouvrez votre journal, n'importe quel jour de la semaine, et vous y trouverez un article vous informant que quelque part dans le monde quelqu'un est emprisonné, torturé ou exécuté parce que son gouvernement n'accepte pas ses opinions ou ses croyances religieuses [...] Les lecteurs de journaux sont envahis par un sentiment d'impuissance. Or, si ce sentiment d'écœurement pouvait donner lieu à une action commune, il serait possible de faire quelque chose d'efficace."

« En l'espace de quarante ans, Amnesty International a remporté de nombreuses victoires. Ses archives abondent en lettres

d'anciens prisonniers d'opinion et de victimes de torture remerciant l'organisation d'avoir fait changer les choses. L'interdiction de la torture est aujourd'hui inscrite dans le droit international. Chaque année voit s'accroître le nombre de pays ayant renoncé à la peine de mort. Bientôt, une Cour pénale internationale sera en mesure de demander des comptes aux personnes soupçonnées d'avoir commis les crimes les plus graves à travers le monde. L'existence même de cette juridiction dissuadera certains de passer à l'acte.

« Toutefois, de nombreuses tâches restent à accomplir. Même si la torture est interdite, elle est toujours pratiquée en secret, dans deux tiers des pays du monde. De trop nombreux États laissent encore leurs agents se rendre responsables d'arrestations illégales, de meurtres ou de "disparitions" en toute impunité.

« Ceux qui, aujourd'hui encore, éprouvent un sentiment d'impuissance peuvent faire quelque chose : apporter leur soutien à Amnesty International. Ils peuvent aider l'organisation à défendre la liberté et la justice.

« En 1961, j'ai écrit la phrase suivante : "C'est sous la pression de l'opinion, il y a cent ans, qu'a été aboli l'esclavage." La pression de l'opinion est aujourd'hui nécessaire pour aider Amnesty International à atteindre son but ultime : ne plus avoir de raison d'être. Lorsque le dernier prisonnier d'opinion aura été libéré, lorsque la dernière salle de torture aura été fermée et lorsque la Déclaration universelle des droits de l'homme sera devenue une réalité concrète pour tous à travers le monde, alors seulement nous pourrons dire que notre mission est achevée. » _

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : www.amnesty.org